

# Conditions générales de fonctionnement du cabinet vétérinaire médico-chirurgical « VETERINAIRE DU PORT » situé au 50 boulevard Stalingrad 06300 Nice

Les présentes conditions sont consultables sur le tableau d'affichage de notre salle d'attente, elles peuvent vous être remises sous un format papier à la clinique ou peuvent être téléchargées à l'adresse suivante <http://veterinaireduport.fr>

Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaires est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

## 1) Appellation de l'établissement de soins

Notre établissement de soins est classé « cabinet vétérinaire médico-chirurgical pour animaux de compagnie » conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des vétérinaires

## 2) Horaires d'ouverture et conditions d'accueil du public

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi toute la journée.

Dans la mesure du possible, et sauf urgence, la prise de rendez-vous est préconisée.

En réduisant le temps d'attente, les animaux sont moins impressionnés et ce système nous permet aussi de faire face aux urgences de façon plus efficace.

Les consultations sans rendez-vous sont possibles aux heures d'ouverture uniquement en cas d'urgence et en fonction de la disponibilité du vétérinaire.

Les nuits et jours fériés, en cas d'urgence, notre répondeur téléphonique vous donnera les coordonnées de vétérinaires assurant l'astreinte.

Les horaires d'ouverture sont indicatifs et ne sauraient être opposés au vétérinaire en cas de fermeture, notamment les jours fériés.

Hormis les cas prévus par le code de déontologie, **SELARL VETERINAIRE DU PORT** se réserve la possibilité de refuser tout client qui :

- se rend coupable d'incivilité, insulte, injurie, menace, crie, diffame à l'écrit ou à l'oral
- manifeste tout comportement violent, inapproprié ou inadapté
- est en défaut de paiement
- ne vient pas à 2 rendez-vous sans avoir pris le soin d'annuler
- formule une demande heurtant la conscience du vétérinaire
- ne tient pas son animal dans des conditions permettant d'assurer la sécurité et l'intégrité physique du personnel soignant ou refuse les moyens de contention proposés et/ou les consignes données»

### 3) Personnel affecté aux soins des animaux

#### Personnel vétérinaire :

**DV CESARI Julia**, associé :

Diplômée de l'Université de Liège (Belgique) en 2015

Diplôme d'Ecole d'Ophtalmologie vétérinaire

#### Personnel non vétérinaire :

Mme **NOISETTE Anna**, ASV échelon 3

### 4) Prestations effectuées au sein de la clinique

- Consultations de médecine générale
- Consultations vaccinales et de médecine préventive
- Chirurgie de convenance
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie des tissus mous
- Consultations spécialisées en ophtalmologie
- Identification par puce électronique
- Détartrage et certains soins dentaires
- Analyses sanguines :
  - Effectuées par nos soins avec le matériel suivant : Idexx
  - Effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client.
- Anesthésies générales selon les protocoles suivants sauf indications contraires dans le contrat de soins. Le protocole est choisi en fonction de la nature de la chirurgie et de l'âge de l'animal :
  - Anesthésie flash : propofol, propofol/alfa 2-agoniste (médétomidine, dexmédétomidine)
  - Tranquillisation poussée : butorphanol/alpha 2-agoniste (médétomidine, dexmédétomidine)
  - Prémédication : alpha 2-agoniste (médétomidine, dexmédétomidine), diazépam, kétamine, acépromazine, opiacés si besoin, anesthésie fixe : étamine
  - Prémédication : alpha 2-agoniste (médétomidine, dexmédétomidine)/propofol, opiacés si besoin, relais gaz : isoflurane
  - Surveillance de l'anesthésie par oxymétrie-capnographie.
- Imagerie médicale :
  - Réalisation de radiographies : générateur vétérinaire GER VET-TECH 32 KW et capteur plan numérique Thales DR 36X43CM (100 MICRONS HD), un envoi au client par mail des radiographies sur simple demande
  - Echographe CANON XARIO 100 (un compte rendu de l'échographie sera remis au client sur simple demande).
- Délivrance de médicaments :
  - Conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur.

- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques.

Pour les actes nécessitant du matériel non disponible dans la structure ou une compétence spécifique, la **SELARL VETERINAIRE DU PORT** collabore avec des vétérinaires spécialisés ou des centres d'imagerie ou d'analyses vétérinaires.

### **5) Surveillance des animaux hospitalisés**

La surveillance des animaux hospitalisés sera réalisée par le vétérinaire et l'ASV à une fréquence qui sera déterminée en fonction de l'état de santé du patient et des soins à réaliser. Il n'y aura pas systématiquement une personne présente au cabinet en dehors des horaires d'ouverture. Si l'état du patient nécessite une surveillance accrue, nous pourrions être amenés à proposer au client de le référer dans une structure qui répondra au besoin de son animal.

Les visites pourront avoir lieu sur RDV et pendant les horaires d'ouverture.

### **6) Permanence et continuité des soins**

Afin d'assurer en notre absence un suivi optimum des animaux qui nous sont confiés, notre établissement a passé un contrat de gestion des urgences avec les structures suivantes :

**Clinique vétérinaire VetRiviera**  
ouverte 24h/24  
448 Boulevard du Mercantour, 06200 Nice  
téléphone : 04 93 71 21 41

### **7) Espèces traitées**

Les espèces habituellement ou occasionnellement traitées dans notre établissement sont les suivantes : chiens, chats, rongeurs, lagomorphes.

Nous ne disposons pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins aux espèces non citées ci-dessus notamment la faune sauvage, certains NAC, les équidés et les animaux de rente. En cas d'urgence concernant ces espèces vous pouvez nous appeler pour que l'on vous communique les coordonnées d'une clinique spécialisée.

### **8) Risque thérapeutique, risque anesthésique, risque lié à la contention, consentement éclairé du client**

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comportent un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou, dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital de l'animal, par écrit sous la forme d'un contrat de soins (voir chapitre « contrat de soins »).

Le comportement agressif d'un animal nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant occasionnellement entraîner une blessure de ce dernier et ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité.

L'examen de l'animal ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

## **9) Contrat de soins, conditions particulières**

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l'objet de conditions particulières non précisées ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

## **10) Décès de l'animal**

En cas de décès de l'animal, nous pouvons, si la législation le permet et si le client le souhaite, restituer le corps à fins d'inhumation.

Nous pouvons dans les autres cas assurer par l'intermédiaire de la Société Animal Respect Vallauris (2040 Chemin de Saint-Bernard Porte 12, 06220 Vallauris), l'incinération collective ou individuelle du corps. Toute demande d'incinération devra être écrite et signée par le client.

Les frais d'incinération sont à la charge du client.

## **11) Admission des animaux visés par la Législation sur les chiens dangereux.**

Les chiens de première et deuxième catégories sont acceptés dans notre établissement à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

## **12) Admission des animaux errants**

**SELARL Vétérinaire du Port** ne prend pas en charge les animaux errants. Les animaux errants sont légalement sous la responsabilité de la municipalité sur laquelle ils sont trouvés. Nous pouvons contrôler l'identification des chiens et chats que vous auriez trouvés et vous orienter si cela est possible vers leur maître légitime. En dehors de ces possibilités, nous vous invitons à contacter les services municipaux ou la fourrière intercommunale au 04 97 14 02 77.

Pour tout animal trouvé sur une autre commune, les personnes sont invitées à contacter la Mairie de la commune en question.

Les animaux sauvages relèvent du centre de soins de la faune sauvage joignable au 04 93 29 84 11.

Si vous trouvez un animal blessé, il faut impérativement joindre les pompiers qui sont seuls habilités à les transférer à un vétérinaire.

## **13) Conditions tarifaires**

La liste de prix des actes courants est affichée à l'accueil du cabinet et est également disponible sur le site internet du cabinet. Pour tout autre acte vous pouvez nous demander un devis.

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés. Il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation.

Chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du client.

## **14) Modalités de règlement**

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au client.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le vétérinaire et le client. Le Vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement (huissier, justice).

Un acompte pourra être demandé notamment lors de l'hospitalisation du patient pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée .

Les médicaments non entamés ne peuvent être repris.

Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

## **15) Litiges**

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires :

PACA-CORSE :

Immeuble Le Baou, 262 Av. Sainte-Marguerite, 06200 Nice

Téléphone : 04 93 80 70 46 *adresse tel*

## **16) RCP**

La Médicale Nice : 31 Av. Simone Veil, 06200 Nice

Téléphone : 04 93 16 00 16

## **17) Loi « Informatique et libertés », secret professionnel**

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, tout client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Dr A et B. Tout vétérinaire ou salarié non vétérinaire est soumis au secret professionnel. Aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

Le cabinet médico-chirurgical « Vétérinaire du Port » dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des clients et assurer la facturation des actes, médicaments vétérinaires et autres produits. Les informations qui vous seront demandées font l'objet, sauf opposition de votre part, d'un enregistrement informatique. Seuls les membres du personnel de la structure ont accès au fichier. Dans le cadre du suivi optimisé du patient, certaines de ces données peuvent être transmises à d'autres vétérinaires ou laboratoires, qui s'engagent à ne les utiliser qu'aux fins concernées. Les données pourront également être utilisées pour vous alerter sur la nécessité d'un renouvellement médical.

Lors d'identification d'un animal par radiofréquence, certaines de vos données sont transférées au fichier national d'identification, tel que prévu par les articles D212-63, D212-66 et D212-68 du code Rural et de la pêche maritime.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement à la portabilité et la limitation du traitement des informations vous concernant en effectuant la demande auprès du DV Cesari Julia.